

Conditions générales de vente

Au 01/12/04 Sté AC Sport Montpellier.

Prix : Les tarifs indiqués constituent un engagement ferme pour une durée de trente jours à compter de la date portée sur la publication. Ces tarifs peuvent être modifiés sans préavis, notamment en fonction des fluctuations du prix des matières premières. Les prix s'entendent nets, frais d'emballage et de port en sus. Pour les envois par transporteur ou Poste, le port et l'emballage sont facturés sous la forme d'un forfait en fonction du poids et du volume. Ce forfait vous est indiqué lors de la commande. Des frais supplémentaires seront facturés pour les emballages volumineux. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

Commandes : Les mentions obligatoires pour toute commande sont : -vos coordonnées complètes (adresse, téléphone, fax, email) –L'adresse de livraison (si différente de vos coordonnées) – Les références des produits commandés –votre mode de règlement (chèque, virement, carte bancaire ou contre remboursement postal). Pour les règlements autre que le contre remboursement postal, la totalité de la commande devra être réglée avant l'expédition.

Acomptes : Les commandes à distance d'un montant supérieur à 750.00 € ainsi que toutes celles passées en magasin ne seront prises en compte qu'au versement d'un acompte d'au moins 30% de leur montant. Les commandes portant sur des articles nécessitant un approvisionnement ou une fabrication spéciale ne pourront être prises en compte qu'au versement d'arrhes d'au moins 50% de la valeur de l'article commandé.

Délais de livraison : Si nos articles sont en stock, ils sont livrables en 24 ou 48 heures selon le mode de transport choisi. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Nous pouvons procéder à des livraisons globales ou partielles. Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont fonction de nos possibilités de fabrication. Lorsque la livraison du produit n'est pas immédiate, que le montant total de la commande excède 460€ TTC, et en cas de dépassement de la date de livraison du bien excédant sept jours, non dû à un cas de force majeure, le client peut dénoncer le contrat de vente par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le contrat est alors considéré comme rompu, à la réception par le vendeur de la lettre par laquelle l'acquéreur l'informe de sa décision, si la livraison, n'est pas intervenue entre l'envoi et la réception de cette lettre. Le client peut exercer ce droit dans un délai de 60 jours ouvrés à compter de la date indiquée pour la livraison du produit. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour des ses obligations envers le vendeur, quelle que soit la cause du retard.

Transport et livraison : Les produits sont livrables aux frais du client et voyagent aux risques et périls de celui-ci auquel il appartient en cas d'avarie ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises. Pour que le client bénéficie des prestations de l'assurance transport, il est nécessaire que la marchandise soit déballée en présence du livreur ou du transporteur et qu'il soit fait sur le bon de livraison les réserves concernant les éventuels manquants ou avaries. En cas d'impossibilité de déballer la marchandise, le client devra, pour bénéficier de l'assurance transport, mentionner sur le bon de livraison, la formule « sous réserve de contrôle » et la raison motivant les réserves et notifier au transporteur dans un délai de 48 heures par courrier recommandé les avaries et manquants détaillés. Sans préjudice des dispositions visées ci-dessus à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la

réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Garantie : Les produits sont vendus sous notre seule garantie. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La présentation de la facture sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée. Au titre de la garantie, la seule obligation incombant au vendeur sera le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ces services. Tout produit appelé à bénéficier de la garantie doit en effet être, au préalable, soumis à notre service après-vente dont l'accord est indispensable pour tout remplacement. Les frais éventuels de port sont à la charge du client. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (démontage, montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...), ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur, sont exclus de la garantie. Nos produits doivent être montés par des professionnels et peuvent demander certaines adaptations lors du montage. L'utilisation d'attaches rallye est recommandée pour les capots.

Homologation : L'utilisateur doit faire son affaire de l'homologation nécessitée par le changement éventuel de la structure de son véhicule que pourrait entraîner la modification provoquée par l'adjonction du produit acheté. La responsabilité d'AC Sport ne saurait être recherchée en cas d'usage en compétition, sur circuit routier ou voie publique.

Echange et Reprise : Vous disposez d'un délai de 7 jours francs à compter de la livraison de la commande pour faire retour du produit, dans son emballage d'origine avec la copie de la facture, pour échange ou remboursement, sans pénalité à l'exception des frais de retour et réexpédition. Si ce délai expire normalement un samedi, dimanche ou jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client. Les retours au delà de cette période se feront sous notre acceptation et subiront alors un abattement. Le remboursement éventuel de l'article est effectué à la fin du mois pendant lequel le retour a été pris en compte. Les frais de transport ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement. Cette disposition ne s'applique pas pour les produits immédiatement reproductibles ou sur mesure ainsi que pour les services dont l'exécution a commencé avant la période de 7 jours.

Réserve de propriété et élection de domicile. AC-Sport entend se prévaloir des dispositions offertes par la loi n° 80 335 du 12 mai 1980, relative aux effets des clauses de réserve de propriété ce que l'acheteur déclare bien connaître et accepter. Il en résulte que les marchandises livrées ne seront juridiquement transférées au client en propriété, qu'au jour du paiement intégral du prix, c'est à dire de l'encaissement effectif du chèque ou de la traite. A compter de la livraison effective du bien, jusqu'au jour du paiement intégral du prix, le client s'engage irrévocablement à faire son affaire personnelle de tous risques concernant ces marchandises (pertes, vols, destruction partielle ou totale...) et à supporter toutes les charges d'assurance liées. En cas de litige, les juridictions de Montpellier sont seules compétentes, même en cas de pluralité de défenseurs ou d'appels en garantie.

Photographies : Les photographies de ce catalogue servent uniquement de support au texte, et ne sauraient en aucun cas être contractuelles. Tous droits réservés.